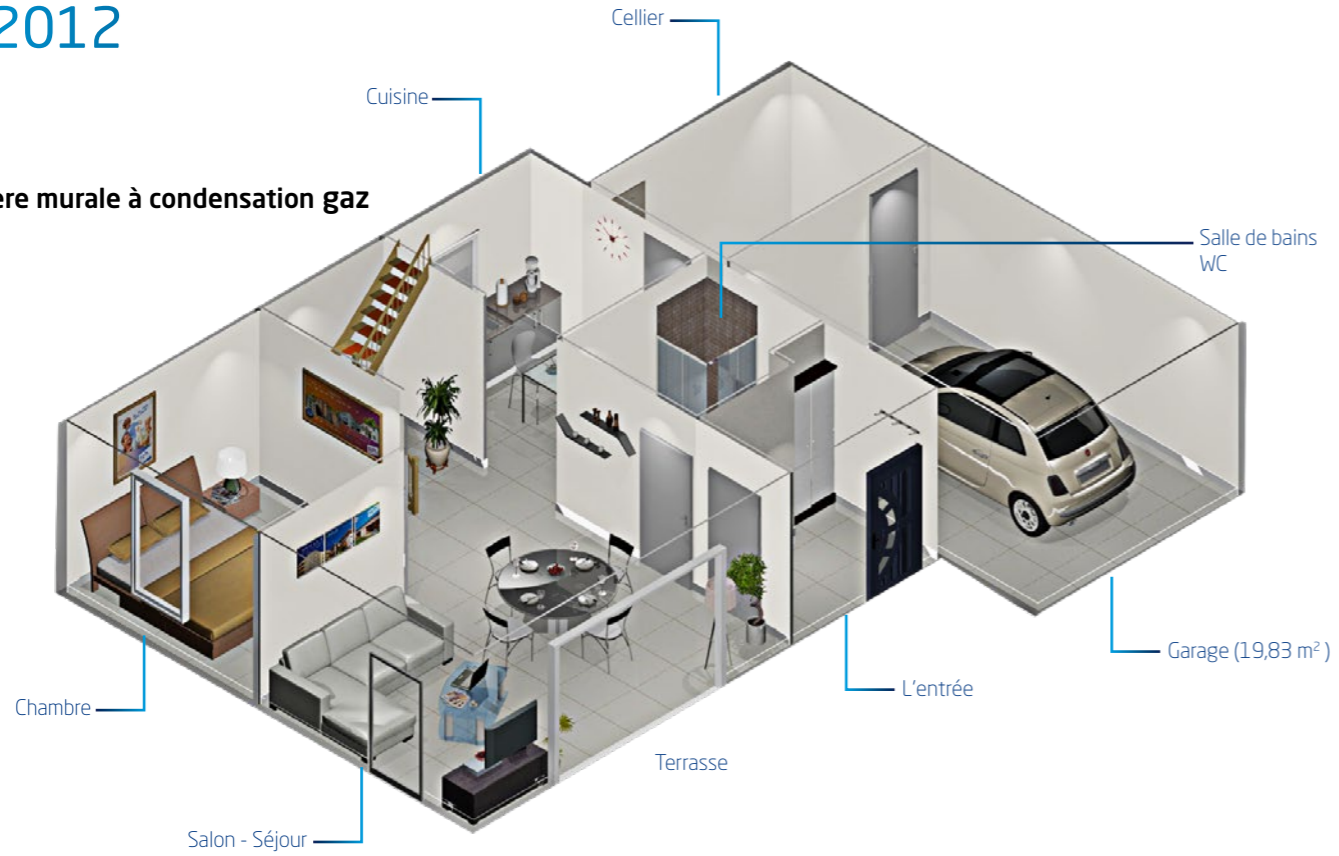
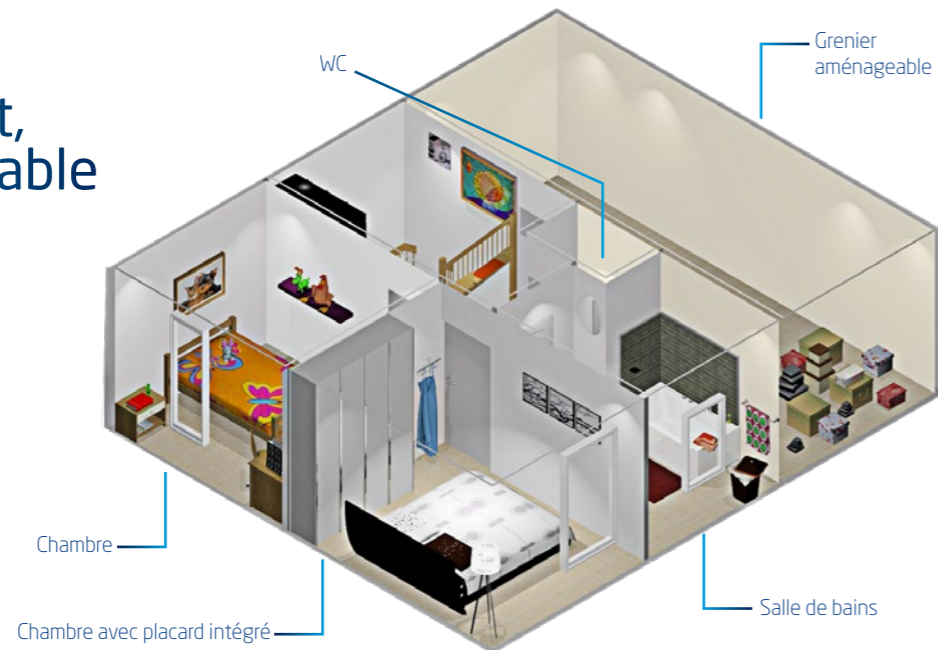


Logement BBC
RT 2012

Chaudière murale à condensation gaz



Possibilité
d'agrandissement,
grenier aménageable



slh
Sèvre Loire Habitat
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DU CHOLETAIS

34 rue de Saint Christophe
CS 32144 - 49321 Cholet Cedex
Tél. : 02 41 75 25 25 - E-mail : oph@slh-habitat.fr

slh-habitat.fr



Service développement : Mr Etienne Charbonneau
Tél. : 02 41 75 65 13
developpement@slh-habitat.fr

www.slh-habitat.fr
Rubrique offre
location/acession
(visite virtuelle d'un logement)

Document non contractuel - Service Communication Sèvre Loire Habitat - Juin 2020 - Crédit photos : SLH - (Plans 3 D et images de synthèse non contractuels)

Jallais

Beaupréau
en Mauges



Le Hameau de la Fontaine

Location-Accession

2 logements individuels
de type IV

slh
Sèvre Loire Habitat
L'HABITAT À DIMENSION HUMAINE

La location accession

Le Hameau de la Fontaine

La location-accession est destinée aux ménages aux revenus modestes. Elle permet d'accéder à la propriété sur une longue durée (de 25 à 30 ans), de façon sécurisée en étant accompagné et parrainé par Sèvre Loire Habitat tant sur le plan juridique que financier.

Les bénéficiaires

Vos revenus ne doivent pas dépasser les plafonds de ressources ci-dessous :

Nombre de personnes dédié à occuper le logement	Plafonds de ressources (revenu fiscal de référence N-2)
1	24 740 €
2	32 990 €
3	38 160 €
4	42 284 €
5 et plus	46 398 €

A proximité de Cholet sur la commune de Beaupréau en Mauges, commune de Jallais concilie dynamisme et qualité de vie

LA LOCATION AVEC OPTION SE DÉROULE EN DEUX TEMPS

Pendant la location

Au cours de la période locative (entre 6 et 24 mois), vous versez une redevance qui se décompose en deux parties :

Part locative	600 €
Part acquisitive (épargne)	150 €
TOTAL redevance*	750 €

* Valeur estimée

Au moment de l'achat

A la fin du contrat de location-accession, 3 hypothèses s'offrent à vous :

- > **La levée d'option** vous permet d'acheter votre logement et entraîne le transfert de propriété.
- > **La non-levée d'option** au terme du contrat de location, vous devrez libérer le logement et nous vous ferons 3 propositions de relogement.
- > **La résiliation du contrat** sans proposition de relogement.

Dans les deux derniers cas, vous récupérez alors les sommes versées au titre de l'épargne*.

* sous conditions



Prix de vente à partir de **153 000 €** net vendeur

Une sécurisation pendant la phase locative

- > **Une période pour tester votre capacité à accéder.** Elle vous permettra de vous constituer un apport personnel tout en occupant le logement. Cette somme sera bloquée sur un compte Sèvre Loire Habitat et pourra servir notamment à payer les frais de notaire.

Les avantages financiers

- > Aucun appel de fonds pendant la durée des travaux.
- > TVA au taux réduit à 5,5 %.
- > Exonération pendant 15 ans de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties à partir de la construction du logement.
- > Engagement de notre partenaire financier le Crédit Agricole lors de la réservation.
- > Le PSLA sécurise votre parcours avec les garanties de rachat, de relogement et de revente. Les frais de notaire sont réduits.

